



ESCAUDAIN, le 23 Septembre 2026

Madame, Monsieur _____

Conseiller Municipal d'Escaudain

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le **Mardi 29 septembre 2026, à 18 HEURES, Salle du Conseil Municipal.**

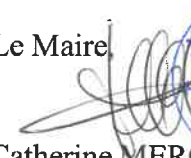
ORDRE DU JOUR :

01°) Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 juin 2026	
02°) Installation de Madame GUIOT Christelle, Conseillère Municipale	
03°) Constitution des commissions municipales - Modification	
04°) Budget 2026 – Décision modificative n°1	
05°) Personnel communal – Modification du tableau des emplois permanents	
06°) Recensement de la population 2027 – Dispositions générales, création de postes et rémunération des agents recenseurs	
07°) Personnel Communal – Action Sociale - Attribution d'une carte cadeau au personnel communal à l'occasion des fêtes de Noël - Mise en conformité règlementaire des conditions d'attribution	
08°) Personnel Communal – Action Sociale - Attribution d'une carte culture au personnel communal - Mise en conformité règlementaire des conditions d'attribution	
09°) Vente de la parcelle cadastrée section AL n°504 située rue Camille Desmoulins à Monsieur Antonio FRAMMOLINI	
10°) Désignation des représentants de la Commune à l'agence iNord	
11°) Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH)	
12°) Bail précaire de location du logement sis, 67 rue Danton	
13°) Demande de dotation d'Investissement des Communes en Politique de la Ville –Installation d'une protection de la zone de lancer de poids au complexe sportif municipal Francis Chevalier	
14°) Demande de dotation d'Investissement des Communes en Politique de la Ville –Acquisition d'illuminations de Noël pour la Place Gambetta	
15°) Approbation de la convention de servitudes pour les ouvrages aériens (C06) sur une parcelle publique – Parcelle cadastrée section ZD n° 176 rue Taffin à passer avec ENEDIS	
16°) Approbation de la convention de servitudes pour les ouvrages souterrains sur des parcelles publiques – Parcelles cadastrées section BD n°s 875, 876, 888, 901, 912 rues Ambroise Croizat, de Ruhla (lieu-dit chemin de mastaing) à passer avec ENEDIS	
17°) Régularisation et autorisation de signature de la Convention d'objectifs et de financement « Pilotage du projet de territoire – Chargé de coopération CTG » au titre de l'exercice 2025	
18°) Concession d'Aménagement de la Résidence du Collège – Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) 2025	
19°) Centre Culturel Charles De Gaulle – Modification du règlement intérieur	
20°) Ecole municipale de danse – Instauration d'un règlement intérieur	

21°) Ecole municipale de musique – Modification du règlement intérieur	
22°) Approbation de la convention de mise à disposition des salles de sports « Didier Pironi » et « Salvador Allende » au profit du Collège Félicien Joly	
23°) Subvention à l'association Nord Escaudain	
24°) Subventions aux associations locales et régionales (1) – Année 2026	
25°) Compte-rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation	
26°) Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations	
27°) Informations et questions diverse : arrêté plan communal de sauvegarde	

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Le Maire




Catherine MERCIER.

Affiché, le 02/10/2026

Le Maire.

Catherine MERCIER.




L'an deux mil vingt-six, le VINGT NEUF SEPTEMBRE, les Conseillers Municipaux se sont réunis, au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Madame MERCIER Catherine, Maire, répondant à la convocation qui leur a été adressée dans le délai prescrit par la loi.